

## MODULE ELABORATION DU BUDGET

### JOURNEE 3 : RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS

#### Objet

La réglementation rend obligatoire la publication d'un certain nombre d'indicateurs financiers pour les collectivités locales.

Ces indicateurs ont pour objectif d'accroître la transparence et l'information des citoyens, ainsi que permettre le positionnement de la collectivité par rapport aux autres, et la détection de difficultés.

D'autres ratios et indicateurs permettent également de donner à la collectivité, des indices sur sa situation financière et vont lui permettre de réaliser plus finement ses perspectives financières.

#### Objectifs

- Connaître les principaux ratios et indicateurs

#### Public concerné

Responsable financier et comptable

#### Prérequis

Connaissance des bases des finances publiques

#### Contenu et outils pédagogiques

##### Outils pédagogiques

- Salle de cours équipée
- Powerpoint
- Fiches de présence

##### Synthèse de stage

- Evaluation fin de formation
- Attestation de la formation

##### Modalités

- Apports théoriques et travaux pratiques

#### Dates de la formation

Cf le calendrier

#### Nombre de participants

Minimum : 5, maximum : 12

#### Tarif inter

**20 000 FCFP HT/stagiaire (Nouméa)**  
**22 000 FCFP HT/stagiaire (Koné)**

#### Tarif intra

Sur devis

#### Intervenant

Nadège Lerandy ou Véronique DUGUY  
Consultantes et formatrices

#### Lieux

22, route de la Baie des Dames Ducos-NOUMEA  
KONE (à déterminer)

#### Durée

1 jour (7 heures)

## **Le programme de la formation**

### **INTRODUCTION**

- Définition
- Utilité des ratios et indicateurs
- Règles de prudence

### **PARTIE I - RATIOS**

#### **A. Connaître la liste des ratios obligatoires et leur mode de calcul**

1. Les ratios de niveau
  - a) Dépenses réelles de fonctionnement / population
  - b) Recettes de fonctionnement / population
  - c) Dépenses d'équipement brut / population
  - d) En-cours de la dette / population
  - e) Dotation globale de fonctionnement / population
  - f) FIP / population
2. Les ratios de structure
  - a) Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement
  - b) DRF et remboursement de la dette en capital / RRF
  - c) Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
  - d) Encours réel de la dette / recettes réelles de fonctionnement
3. Les ratios prudentiels
  - a) Taux d'épargne brute
  - b) Ratio de solvabilité (en années)
  - c) Rigidité structurelle des dépenses
  - d) Taux d'endettement

#### **B. Savoir analyser les ratios**

### **PARTIE II – INDICATEURS DE REFERENCE POUR GUIDER LA PROSPECTIVE FINANCIERE**

#### **A. Indicateurs en valeur absolue**

#### **B. Indicateurs en valeur relative**

#### **C. Indicateurs en termes d'évolution**